

Formations

Mai 2015

Unité Lycées

Direction des Politiques Éducatives
et de l'Équipement des Lycées (DPEE)

Service Formations

L'essentiel

PANORAMA 2014/2015

DE LA FORMATION INITIALE PROFESSIONNELLE
EN LYCÉES EN ÎLE-DE-FRANCE

Professionnelles en Lycées

www.iledefrance.fr

 **île de France**

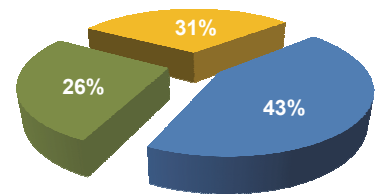
1 . Un budget régional important

La voie professionnelle¹ rassemble plus de 155 000 lycéen-ne-s soit 1/3 des effectifs lycéens d'Île-de-France dans plus de 500 établissements publics ou privés sous contrat.

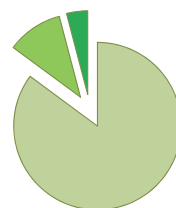
Le budget consacré aux lycées est le 2^{ème} poste budgétaire régional. Il s'élève à 1 014M€ soit 310M€ pour la gestion des Adjointes Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement, 435M€ d'investissement et 269M€ de fonctionnement.

Le montant consacré à la voie professionnelle est donc au minimum de 338M€.

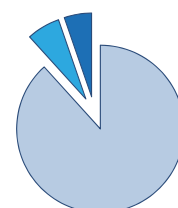
¹ dans ce panorama, sont considérés comme professionnels les diplômes de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture suivants : tous les diplômes de la voie professionnelle (CAP, MC, BACPRO, ...), les BTS (et assimilés) ainsi que les diplômes de niveau II et I (DCG, DSAA). Ne sont donc pas pris en compte les diplômes de niveau IV de la voie technologique (bac techno, BT).



■ Investissement ■ Fonctionnement ■ Gestions ATTEE



■ Dotations de fonctionnement
■ Aides sociales
■ Politiques éducatives



■ Immobilier
■ Equipements hors TIC
■ TIC

Répartition du budget 2015 par chapitres et sous chapitres

2 . L'offre de formation professionnelle

En 2014-2015, on compte plus de 155 000 lycéen-ne-s en formation professionnelle dans les lycées franciliens (qui accueillent aussi plus de 11 000 apprenti-e-s). Parmi ces lycéen-ne-s, 61% préparent un diplôme de niveau IV (BMA, Baccalauréat professionnel, ...) et 63% préparent une formation dans les Services.

Une offre de formation répartie sur l'ensemble du territoire francilien

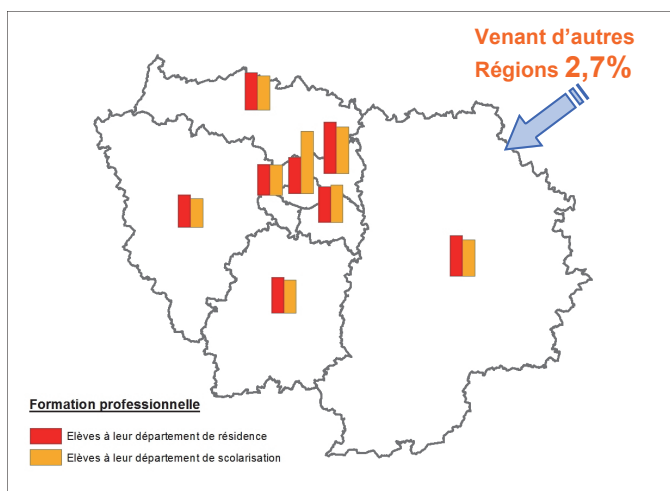
L'offre de formation professionnelle est largement répartie sur le territoire francilien. En revanche, la population scolarisée en voie professionnelle dans les lycées d'un département n'est pas proportionnelle à la population scolarisée en voie professionnelle habitant ce département.

➤ Les lycées parisiens scolarisent une part importante des élèves de la voie professionnelle en raison de l'implantation « historique » de formations très rares, d'une importante offre post-bac et d'une grande facilité d'accès. Ils gardent donc la plupart des jeunes résidant à Paris et attirent aussi un grand nombre d'élèves résidant hors de Paris.

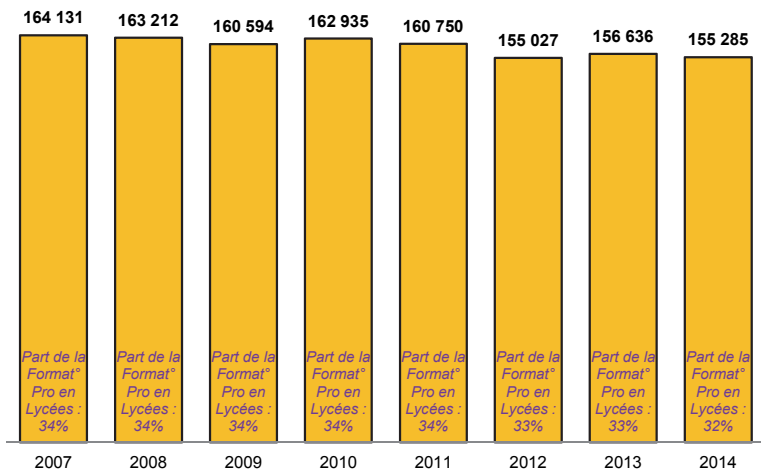
➤ La grande couronne attire peu d'élèves résidant dans d'autres départements. De même, les résidents des départements de grande couronne sont relativement peu nombreux à suivre une formation en dehors de leur département.

➤ Les départements de proche couronne sont dans une situation intermédiaire, échangeant beaucoup d'élèves avec les départements voisins (élèves entrants ou élèves sortants). La Seine-Saint-Denis se caractérise par un faible accueil de lycéens résidant hors du département et comme le département où résident le plus d'élèves formés dans la voie professionnelle.

➤ Près de 3% des lycéens de la voie professionnelle résident hors Île-de-France.



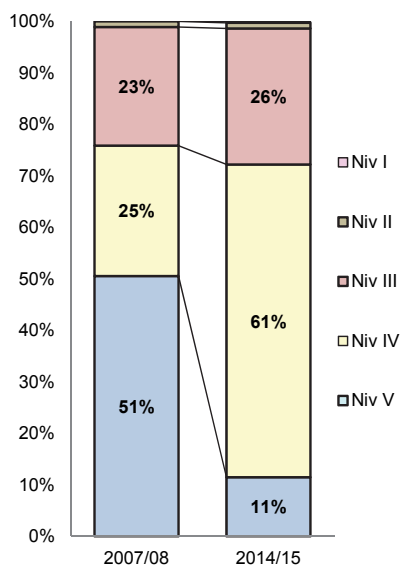
Répartition des lycéen-ne-s de la voie professionnelle au département de résidence et au département de scolarisation



Évolution des effectifs en formation professionnelle initiale scolaire en lycées en Île-de-France depuis 2007

Le maintien du niveau V, très minoritaire, permet toujours l'accès à un premier niveau de qualification

Depuis la rentrée 2012, près de 18 000 lycéens en niveau V représentent 11% des effectifs de la voie professionnelle ; ces effectifs ne diminuent pas dans les lycées publics. L'achèvement de la réforme des BEP-baccalauréats professionnels n'impacte plus l'évolution des effectifs de niveau IV depuis la rentrée 2014 seulement : celui-ci accueille plus de 94 000 lycéens.



Evolution de la répartition, par niveau du diplôme préparé, des effectifs en formation initiale professionnelle scolaire en lycées en Île-de-France entre 2007 et 2014

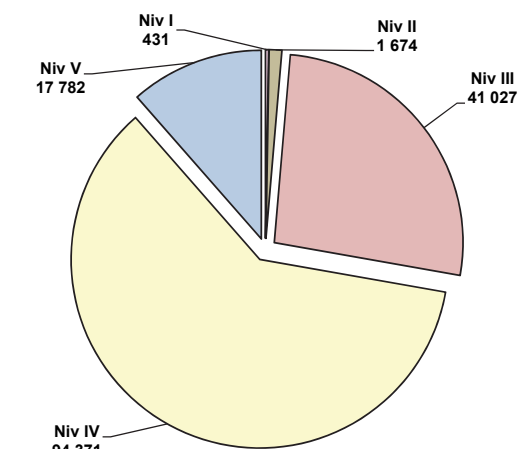
Le nombre de jeunes scolarisés en CAP se maintient depuis 2010 à 16 000 soit 10% des lycéen-ne-s préparant une formation professionnelle.

Pour la préparation du CAP en formation initiale, les jeunes scolarisés en lycées représentent désormais la moitié des jeunes formés : maintien des effectifs scolaires, réduction forte des effectifs d'apprentis depuis 2011.

Vers une élévation des niveaux de qualification

Depuis la rentrée 2013, les lycéens préparant un diplôme des niveaux V et plus, toutes voies confondues, sont de plus en plus nombreux et les générations du baby-boom de l'an 2000 vont conduire à la poursuite de la croissance même si d'autres phénomènes, comme la diminution des redoublements, jouent à la baisse sur les effectifs.

L'évolution des effectifs en voie professionnelle a été fortement impactée par sa réforme : après le pic de la rentrée 2010 (près de 163 000 lycéens) et une forte réduction aux rentrées 2011 et 2012 (155 000 lycéens), les effectifs se sont maintenus ces deux dernières rentrées. Ainsi la vague démographique ne conduit pas à une croissance de la voie professionnelle en lycées : alors que le nombre de lycéens préparant un diplôme de niveau V ou IV semble stabilisé (112 000), ceux préparant un diplôme post-bac sont de plus en plus nombreux (43 000). La demande sociale des jeunes et des familles ainsi que l'objectif partagé d'une élévation du niveau de formation se conjuguent : une part croissante de jeunes lycéens est formée dans la voie générale ou technologique en vue d'une poursuite d'études post-bac.



Répartition, par niveau du diplôme préparé, des effectifs en formation initiale professionnelle en lycées en Île-de-France en 2014



Répartition des effectifs franciliens en CAP selon le statut des jeunes depuis 2007

Les formations des Services regroupent près de 63% des lycéens

La part des jeunes formés dans les Services décroît depuis 2011 et se stabilise à 63% soit plus de 98 000 lycéens (65% en 2010). Les Services sont d'autant plus prépondérants que le niveau de formation est élevé : 70% des formés en post-bac mais seulement 42% des formés en CAP ; ce qui reflète, en partie, les besoins en qualification différents des activités de Services et de Production

SERVICES : Principales Spécialités de Formation	Effectif 14/15
COMMERCE, VENTE	32 829
SPÉCIALITÉS PLURIVALENTES DES SERVICES	17 857
SPÉCIALITÉS PLURIVALENTES DES SERVICES AUX PERSONNES	13 657
COMPTABILITÉ, GESTION	7 721
ACCUEIL, HÔTELLERIE, TOURISME	4 660
SANTÉ	3 928
TECHNIQUES DE L'IMAGE ET SON, MÉTIERS CONN. DU SPECTACLE	2 485
SECRÉTARIAT, BUREAUTIQUE	2 291
COIFFURE, ESTHÉTIQUE, AUTRES SERVICES AUX PERSONNES	2 059
TRAVAIL SOCIAL	2 002
Autres Spécialités (< 2000)	8 859
Ensemble Services	98 348

Dans les Services, 4 domaines (7 spécialités) concentrent plus de 8 jeunes sur 10 : le Commerce-vente avec près de 33 000 lycéens (33% des Services), le Tertiaire administratif avec près de 28 000 lycéens (28% des Services ; Spécialités plurivalentes des services, près de 18 000 jeunes, Comptabilité-gestion, près de 8 000 lycéens, Secrétariat-bureautique, plus de 2 000 lycéens) et le Sanitaire et social avec près de 20 000 lycéens (20% des Services ; Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, près de 14 000 lycéens, Santé, près de 4 000 lycéens, Travail social, 2000 lycéens). Trois autres spécialités accueillent chacune plus de 2 000 élèves : Accueil, hôtellerie, tourisme, Techniques de l'image et son, métiers connexes du spectacle et Coiffure, esthétique, autres services aux personnes. L'ensemble des 10 autres spécialités des Services accueillent près de 9 000 jeunes.

Les effectifs, depuis 2007, ont évolué à la baisse (-8%) en lien avec les besoins économiques et la demande des jeunes : le Sanitaire et social a accru ses effectifs de 31%, la Coiffure esthétique de 13%, le Commerce de 11% alors que le Tertiaire administratif a perdu 37% de ses effectifs. Parmi les « petites » spécialités, certaines connaissent une croissance forte : Sécurité des biens et des personnes (800 lycéens, +547%), Transport, maintenance, magasinage (+56%, 1 900 lycéens), Finances, banques, assurances (1 400 lycéens, +32%).

PRODUCTION : Principales Spécialités de Formation	Effectif 14/15
ELECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE	17 785
SPÉCIALITÉS PLURITECHNOLOGIQUES: MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ	4 032
AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	3 890
MOTEURS, MÉCANIQUE-AUTO	3 570
ÉNERGIE, GÉNIE CLIMATIQUE	2 898
HABILLEMENT	2 779
SPÉCIALITÉS PLURITECHNOL. GÉNIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS	2 628
TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	2 363
TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	2 148
STRUCTURES MÉTALLIQUES	2 078
Autres Spécialités (< 2000)	11 777
Ensemble Production	55 948

Dans la Production, qui compte près de 56 000 lycéens, l'offre est à la fois plus concentrée- la spécialité Electricité-électronique rassemble près de 18 000 lycéens soit 32% de la Production - **et moins concentrée** puisque les 9 autres spécialités les plus fréquentées accueillent entre 4 000 et 2 000 jeunes seulement :

☞ 3 spécialités rassemblent chacune 7% des effectifs de la Production, soit environ 4 000 lycéens : les Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, l'Agro-alimentaire, alimentation, cuisine et les Moteurs, mécanique-auto ;

☞ 3 spécialités rassemblent chacune 5% des effectifs de la Production, soit environ 3 000 lycéens : Énergie, génie climatique, Habillement, Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois ;

☞ 3 spécialités rassemblent chacune 4% des effectifs de la Production, soit environ 2 000 lycéens : Technologies industrielles fondamentales, Travail du bois et de l'ameublement, Structures métalliques.

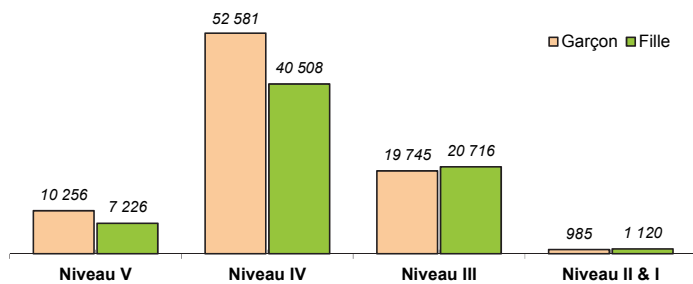
L'ensemble des 19 autres spécialités de la Production accueillent près de 12 000 jeunes.

Les effectifs, depuis 2007, sont relativement stables (-2%) en lien avec les besoins économiques et la demande des jeunes : outre les rénovations de diplômes qui conduisent à de nombreux reclassements entre les spécialités notamment vers celles les plus transversales, on peut constater que certaines évolutions à la hausse ou à la baisse sont marquées par l'évolution technologique et celle des activités économiques (+9% en Énergie génie climatique ; -8% en matériaux souples), mais aussi par la demande sociale, le plus souvent faible pour les formations de la Production alors qu'il y a de réels besoins économiques (-59% en Mécanique générale et de précision ; -14% en bois ; -8% en Structures métalliques).

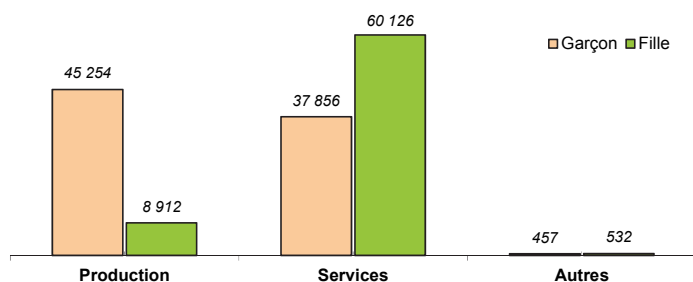
A noter : l'évolution des effectifs des spécialités est fortement impactée d'année en année par les rénovations de diplômes conduisant à des reclassements dans la nomenclature des spécialités ; ainsi de l'apparition des spécialités plurivalentes des services parmi les spécialités regroupant plus de 2000 lycéens : résultat de la transformation des baccalauréats professionnels secrétariat et comptabilité en baccalauréat gestion-administration ; ou de l'apparition de la spécialité techniques de l'image et son en raison de la transformation du bacpro AMA communication graphique en bacpro AMA communication visuelle plurimédia ; ou encore de l'existence ou non de certains diplômes transversaux à deux spécialités comme dans l'hôtellerie-restauration et de leur classement soit en Production (Agroalimentaire, alimentation, cuisine) soit en Services (Accueil, hôtellerie, tourisme).

3 . Les lycéen-ne-s en voie professionnelle

Il s'agit le plus souvent d'un garçon, préparant une formation de niveau IV ou V, issu beaucoup plus souvent que l'ensemble des lycéen-ne-s des catégories sociales «ouvriers» ou «employés/commerçants».



Répartition par genre et selon le niveau de formation



Répartition par genre et selon le secteur de formation

Une offre adaptée pour chaque public et une fluidité renforcée des parcours

↳ En 1^{ère} année de **CAP** préparé en 2 ans, plus de la moitié des 7 900 jeunes sont issus de 3^{ème} générale et 31% de 3^{ème} SEGPA. Cependant 10% avaient déjà suivi une formation générale, technologique ou professionnelle pré-bac, essentiellement une 1^{ère} année. Par ailleurs, 7% sont issus de dispositifs divers.

↳ En **seconde professionnelle**, 92% des 30 600 jeunes sont issus de 3^{ème} générale et seulement 1% de 3^{ème} SEGPA. Cependant 7% avaient déjà suivi une formation générale, technologique ou professionnelle pré-bac, essentiellement une 1^{ère} année.

↳ En 1^{ère} année de **BTS** préparé en 2 ans, l'accès après un baccalauréat général ou technologique reste majoritaire mais **le recrutement continue à se diversifier** :

- 9 700 jeunes sont titulaires d'un baccalauréat général ou technologique, soit 50% (61% en 2010); parmi ce public, la part des bacheliers technologiques (7 jeunes sur 10) diminue.
- 5 400 jeunes sont titulaires d'un baccalauréat professionnel soit 28% (20% en 2010) ; ils sont beaucoup plus nombreux que les bacheliers généraux (moins de 3 000) mais pas aussi nombreux que les bacheliers technologiques (plus de 7 000).
- plus de 3 000 jeunes, soit 16%, se réorientent en BTS après une formation post-bac (14% en 2010).
- 1 200 jeunes, soit 6% n'étaient pas scolarisés l'année précédente (5% en 2010).

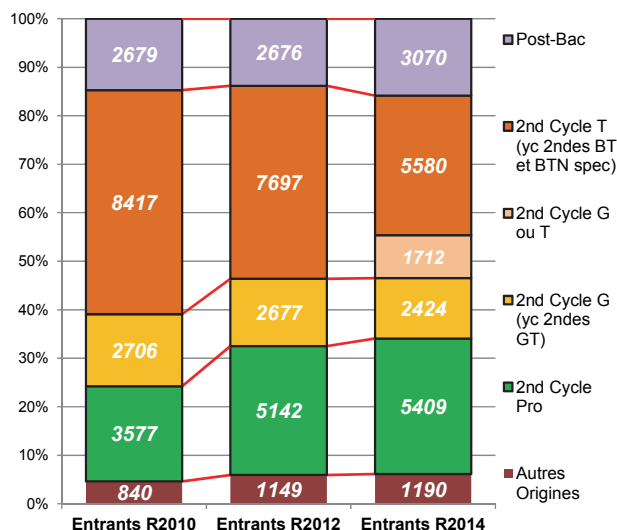
Spécialités et niveaux influent sur la part des garçons et des filles

Les 70 000 filles qui préparent un diplôme professionnel sont minoritaires (45%). Plus le niveau de formation est élevé, plus les filles sont présentes et elles sont majoritaires dès le niveau III : 41% en niveau V, 44% en niveau IV, 51% en niveau III et 54% en niveau II&I.

Tous niveaux confondus, la répartition des jeunes entre Production et Services est fortement sexuée : en Production, 84% des lycéen-ne-s sont des garçons ; dans les Services 39%.

Parmi les 8 900 filles scolarisées en Production, 3 000 d'entre elles préparent des diplômes des matériaux souples qui comptent 1 garçon pour 10 élèves et 1 500 préparent des diplômes de l'Agro-alimentaire, alimentation, cuisine qui comptent 6 garçons pour 10 élèves.

Parmi les 38 000 garçons scolarisés en Services, plus de 16 000 sont en Commerce qui comptent autant de garçons que de filles ; près de 7 000 en Spécialités plurivalentes des services où on compte 6 filles pour 10 élèves ; plus de 3 000 en Comptabilité gestion où on compte à peine moins de garçons que de filles ; cependant, certaines spécialités des Services sont, comme la plupart des spécialités de la production essentiellement masculines : informatique, transport-logistique, sécurité ; elles comptent moins de 2 filles pour 10 élèves ; d'autres sont quasi-exclusivement féminines : Coiffure, esthétique, Travail social, Spécialités plurivalentes des services aux personnes, Secrétariat-bureautique qui comptent 9 filles sur 10.



Situation scolaire précédente des lycéen-ne-s entrants en 1^{ère} année de BTS en 2 ans aux rentrées 2010, 2012 et 2014

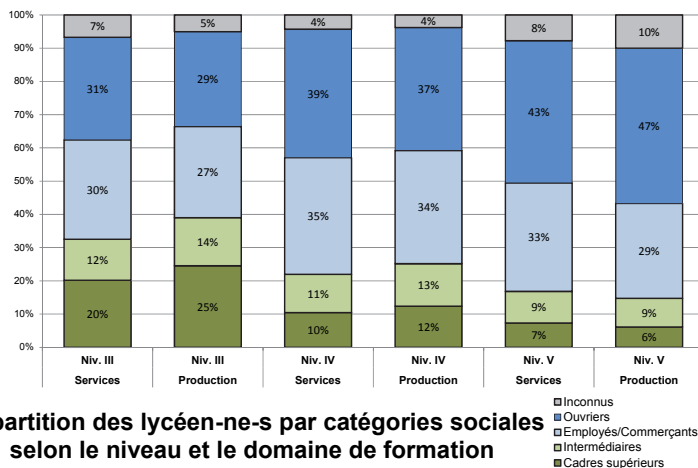
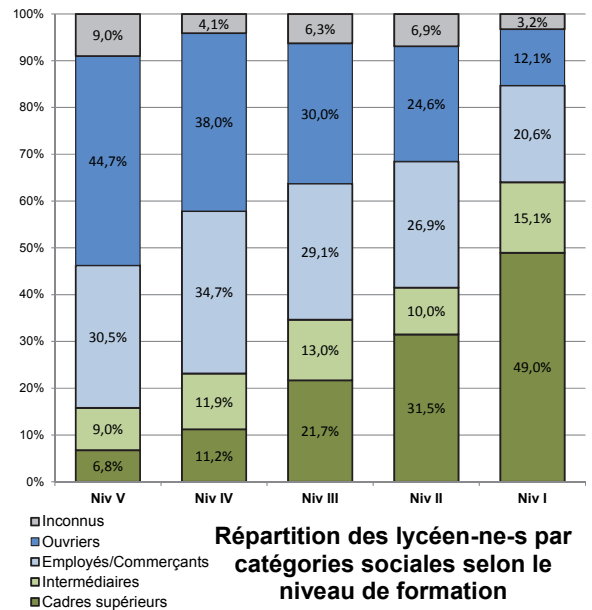
Une césure sociale entre voies de formation et entre pré-bac et post-bac.

Les jeunes de la voie professionnelle sont le plus souvent issus de la catégorie socioprofessionnelle «ouvriers» : près de 4 jeunes sur 10. C'est deux fois plus qu'en seconde de détermination où ces jeunes sont moins de 2 sur 10. D'où l'importance des campagnes de promotion de la seconde indifférenciée et celle des politiques sociales, comme l'aide régionale spécifique au petit équipement pour la voie professionnelle.

Au sein de la voie professionnelle, plus le niveau est élevé, moins la catégorie socioprofessionnelle «ouvriers» est présente ; ce sont les élèves de niveau V dont l'origine sociale est la plus modeste : 45% d'entre eux sont issus de catégories sociales «ouvriers». Si ces jeunes sont encore 38% en niveau IV, ils ne sont plus que 30% en BTS et encore moins en niveau II&I.

A l'inverse, les jeunes issus des catégories sociales «cadres supérieurs» qui ne sont que 7% en niveau V et 11% en niveau IV, sont, dès le niveau III 22% et atteignent 35% en niveau II&I.

En pré-bac, 73% des jeunes sont issus des catégories sociales «ouvriers» et «employés/commerçants» ; en post-bac, 58% seulement.



Globalement, les catégories sociales «cadres supérieurs» et «intermédiaires» sont moins présentes dans les Services, notamment au niveau III.

Ainsi dans la Production, le niveau III accueille une plus grande proportion de jeunes issus des catégories sociales «cadres supérieurs» et «intermédiaires» (39%) que les Services (32%).

Les apprenti-e-s en lycées : un profil différent de celui des lycéens

....plus souvent au niveau V et en post-bac

Sur 79 300 apprenti-e-s francilien-ne-s des niveaux V à I (dont 59 900 en niveaux V, IV et III), **11 300** sont accueillis sur des sites de lycées quasi exclusivement dans les niveaux V à III (10 200 apprentis) :

- 6 700 apprentis sont accueillis sur 127 sites de lycées publics : soit 8% des apprentis franciliens et près du 1/3 des 409 lycées publics concernés par la formation professionnelle. Plus de la moitié de ces apprentis (54%) relèvent d'un CFA public ou académique.

- 4 600 apprentis sont accueillis sur 48 sites de lycées privés : soit 6% des apprentis franciliens et la moitié des 94 lycées privés sous contrat concernés par la formation professionnelle. Seuls 8% de ces apprentis relèvent d'un CFA public ou académique.

Les 11 300 apprentis accueillis sur des sites de lycées sont formés aux niveaux suivants : 2 600 apprentis en niveau V (23%), 3 300 apprentis en niveau IV (29%), 4 300 en niveau III (38%) et 1 100 en niveaux II et I (10%)

Par rapport aux lycéens de la voie professionnelle, ils sont beaucoup plus souvent en niveau V (23% contre 11%) et en niveau III et plus (48% contre 27%).

Par rapport aux apprentis formés hors sites lycées dans les niveaux V à III, les apprenti-e-s accueillis sur des sites de lycées dans ces mêmes niveaux sont plus souvent en niveau III (42% contre 31%).

....plus souvent en Production

Les 11 300 apprentis accueillis sur des sites de lycées sont formés dans les domaines suivants :

- 5 100 apprentis dans les Services (45%)
- 6 200 apprentis dans la Production (55%)

Par rapport aux lycéens de la voie professionnelle, ils sont plus souvent dans la Production (55% contre 37%)

Par rapport aux apprentis formés hors sites lycées dans les niveaux V à III, les apprenti-e-s accueillis sur des sites de lycées dans ces mêmes niveaux sont plus souvent dans la Production (58% contre 44%).

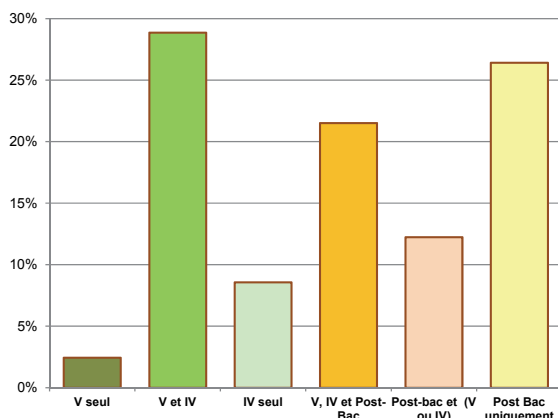
4 . Les lycées de la voie professionnelle

Des lycées privés sous contrat moins présents en formation professionnelle, notamment en Production

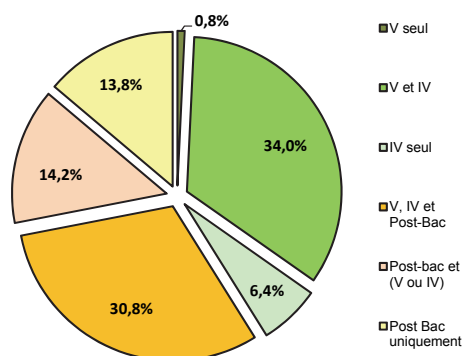
Les lycées publics rassemblent 87 % de l'offre de formation professionnelle scolaire en lycées, soit plus que pour l'ensemble des voies générale, technologique et professionnelle (81%). Ils accueillent plus souvent que les lycées privés sous contrat des jeunes préparant un niveau V (92%) notamment en Production (94%) et moins souvent des jeunes de niveau III (83%). Ceci résulte en partie de la sur-représentation des spécialités des Services dans les lycées privés sous contrat, spécialités qui structurellement comptent davantage de formations de niveau élevé (85% des lycéens formés dans les Services fréquentent les lycées publics).

Une spécificité francilienne : des diplômes d'état du ministère de la Santé et des Affaires sociales en lycées

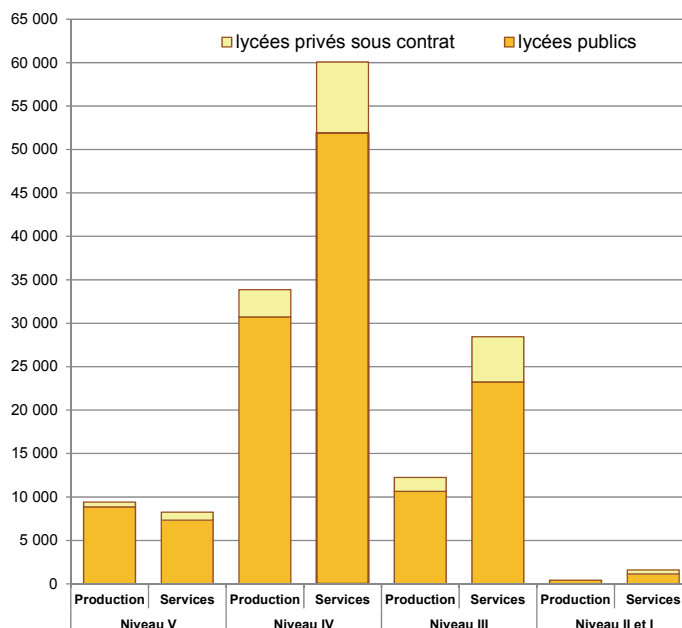
37 lycées franciliens dont 36 lycées publics, proposent aux jeunes de préparer 8 des diplômes d'Etat dans le domaine de la santé ou du social : 2 046 jeunes préparent un diplôme d'Etat dont la plupart (1 200) préparent les DE d'Aide-soignant ou d'Auxiliaire de puériculture. La proximité avec les formations EN au sein des lycées, facilite la réussite des jeunes et leur accès à ces diplômes du ministère de la Santé/Social qui offrent une excellente insertion.



Répartition des établissements publics selon les niveaux de formation professionnelle dispensés



Répartition des lycéens selon les niveaux dispensés dans les lycées publics



Effectifs scolaires formés dans la production et les services selon le niveau de formation et le statut du lycée

Dans le public, près de la moitié des jeunes suivant une formation pré-bac le font dans un lycée qui offre aussi du post-bac

409 lycées publics dispensent des formations professionnelles à plus de 135 000 lycéen-ne-s. Parmi eux :

- 118 proposent dans la voie professionnelle, les niveaux V et IV et accueillent 49 900 jeunes ; parmi ces lycées, 87 sont des lycées professionnels
- 108 dispensent, dans la voie professionnelle, uniquement les niveaux post-bac et accueillent 18 700 jeunes
- 88 offrent, dans la voie professionnelle, les 3 niveaux (V, IV et post-bac) et accueillent 41 700 jeunes
- 50 dispensent dans la voie professionnelle, des formations de niveau IV ou V et post-bac et accueillent 19 200 jeunes
- 35 offrent, dans la voie professionnelle, uniquement le niveau IV et accueillent 8 600 jeunes
- 10 (EREA) offrent, dans la voie professionnelle, uniquement des formations de niveau V et accueillent 1 000 jeunes.

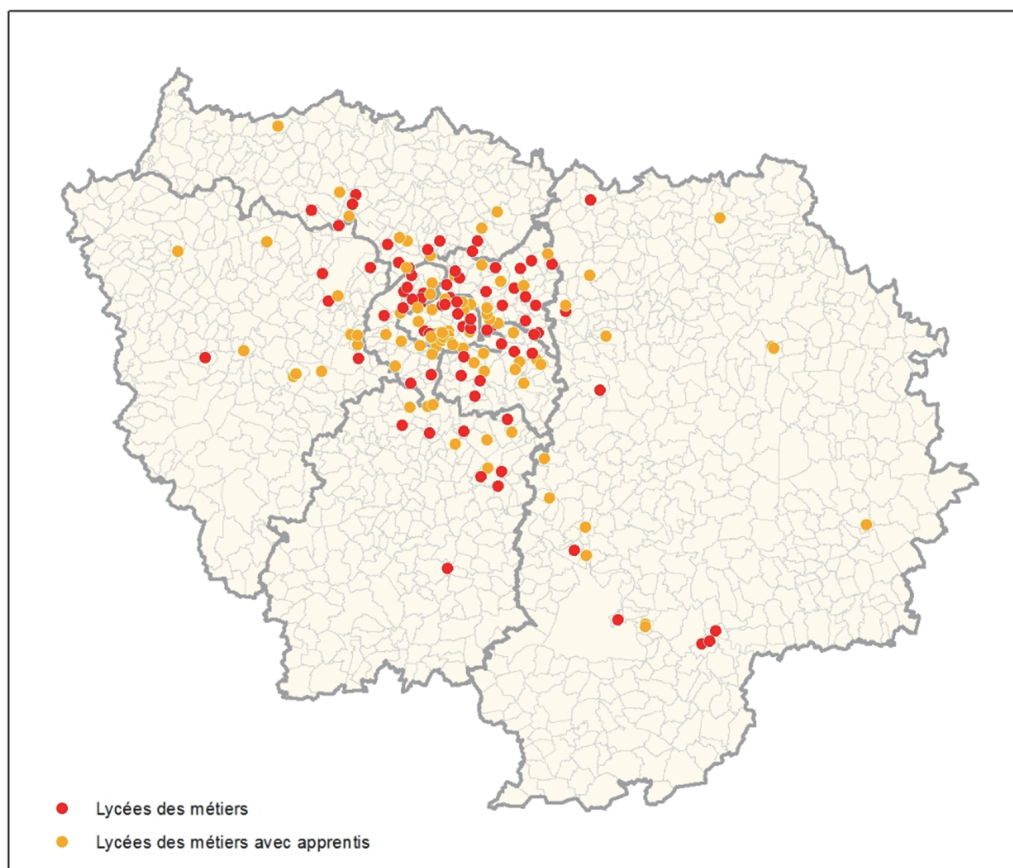
Ainsi, la plupart des jeunes de la voie professionnelle des lycées publics franciliens sont scolarisés dans des établissements offrant une pluralité de niveaux de formation et près de la moitié des jeunes formés en pré-bac le sont dans des lycées qui offrent aussi du post-bac (44% en 2014, 41% en 2010).

Parmi ces 409 lycées publics, près des 2/3 (261) préparent aussi les jeunes aux baccalauréats technologiques ou généraux. Cette polyvalence permet la mixité des publics, la découverte et le respect de chacune des voies de formation et facilite l'élévation du niveau de formation et les parcours de réussite.

Des lycées des métiers pour offrir des parcours diversifiés

Les lycées des métiers constituent des pôles d'excellence dans une filière professionnelle ou un ensemble cohérent de métiers ; cependant la labellisation s'applique parfois comme un label qualité à l'ensemble des formations d'un lycée. La mixité statutaire (formation initiale : scolaire/apprentissage, formation continue) et intergénérationnelle permet des contacts et des échanges entre les publics. Les parcours entre voies et modes de formation sont facilités.

Les lycées des métiers franciliens scolarisent **79 000** jeunes en voie professionnelle dont 73 000 lycéen-ne-s et 6 000 apprenti-e-s dans 166 lycées des métiers (publics ou privés sous contrat) disposant de **171 labels**. 88 lycées des métiers accueillent des apprenti-e-s.



Répartition géographique des lycées labellisés lycées des métiers

Des pôles de formations rares adaptés à l'accueil de nombreux franciliens

La Région suit, pour les filières rares ou très rares, une politique de pôles de formation : afin qu'ils reflètent une image forte auprès des jeunes et des professionnels et qu'ils puissent disposer d'équipements et d'ateliers de pointe. On peut citer : le pôle régional de l'aéronautique de Cerny, le pôle régional de la plasturgie de Gennevilliers, les pôles de l'audiovisuel, des travaux publics, de la communication graphique, de l'hôtellerie-restauration-tourisme, ...

Pour ces pôles, l'accessibilité du lycée joue un rôle important même si le plus souvent des internats existent ou sont prévus : ainsi, parmi les 3 000 places nouvelles d'internat prévues par le PPI 2012-2022 certaines viennent en appui au développement des filières dont certaines sont d'ores et déjà lancées comme l'internat de Bezons, futur pôle « hôtellerie-restauration-tourisme ».

L'évolution à venir de l'offre de formation professionnelle en lycées

Dans le cadre du PPI 2012-2022, des places nouvelles « filières » ont été prévues notamment en Seine Amont, en Sud Seine et Marne, en Seine Aval, dont certaines sont d'ores et déjà lancées comme celle de Mantes la Ville (« hôtellerie-restauration-tourisme »).

Par ailleurs, chaque année, dans le cadre des préparations de rentrée, l'offre de formation professionnelle évolue, dans le cadre des préconisations par diplômes des orientations conjointes Etat-Région pour l'adaptation de l'offre de formation initiale (OCER).

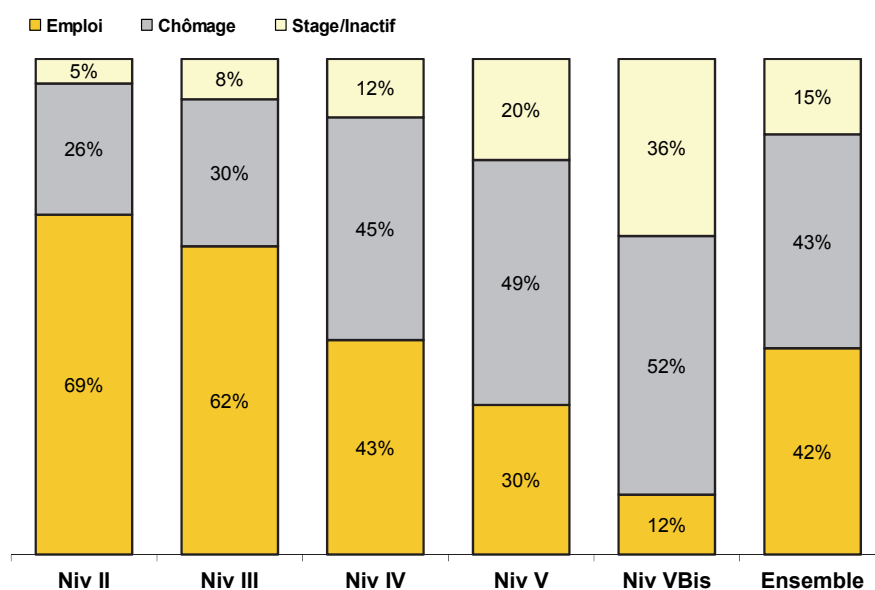
5 . L'insertion

Sept mois après la fin de leur formation, 42% des sortants de la voie professionnelle étaient en emploi (situation en février 2013). L'insertion avait connu un recul de 4 points en un an, comme en moyenne nationale¹. Le taux d'emploi et sa qualité augmentent avec le niveau de formation. Cependant, dans un certain nombre de spécialités, le niveau V offre aussi de bons débouchés.

¹Les résultats de la dernière enquête d'insertion des lycées (situation au 1^{er} février 2014 des sortants de juin 2013) seront publiés mi-2015 : ils indiquent une stabilisation du taux d'emploi à 42%.

42% des lycéen-ne-s sortants sont en emploi

En février 2013, sept mois après la fin de leur formation, 42% des jeunes se déclarent en emploi sans que l'on puisse savoir si les emplois obtenus relèvent ou non des métiers préparés. 43% se déclarent au chômage. Les autres sont en stage ou en inactivité.



Situation professionnelle par niveau (février 2013)

L'accès à l'emploi est de plus en plus dépendant du niveau de diplôme

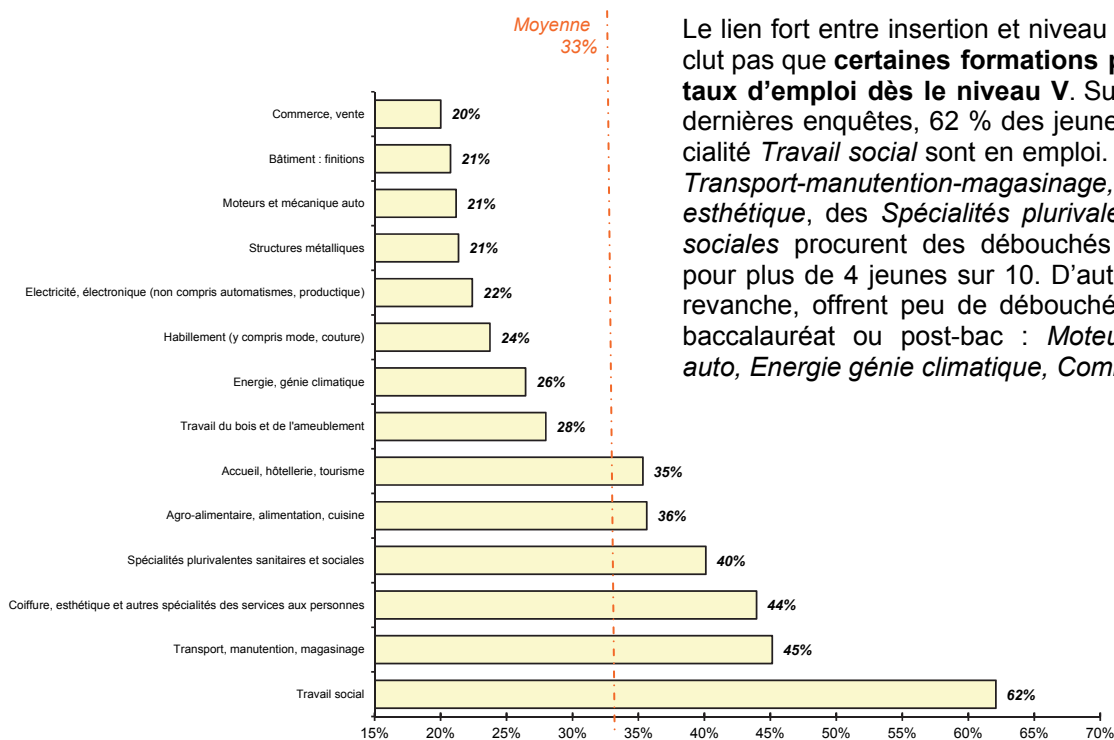
Sont en emploi :

- Près de 2/3 des sortants de dernière année de Niveau III
- Plus de 4/10 des sortants de dernière année de Niveau IV
- Moins d' 1/3 des sortants de dernière année de Niveau V
- 1/8 des jeunes n'ayant pas poursuivi leur parcours dans la voie professionnelle au-delà de la 1^{ère} année (Niveau Vbis).

La dégradation des taux d'emploi par rapport à 2012 a plus fortement affecté les jeunes sans véritable formation : un lycéen-ne qui a décroché pendant la 1^{ère} année de son CAP-BEP ou de son baccalauréat professionnel a 2,5 fois moins de chances d'occuper un emploi qu'un jeune ayant terminé son cursus CAP-BEP et presque 4 fois moins de chances qu'un jeune sortant de baccalauréat professionnel.

L'obtention ou non du diplôme par les jeunes de dernière année de formation montre que le diplôme est de plus en plus essentiel à l'insertion, notamment aux premiers niveaux de qualification.

C'est pourquoi **la lutte contre le décrochage scolaire est une priorité des politiques éducatives régionales** : depuis 1999, cela passe par une valorisation des métiers, un accroissement des choix offerts et un soutien aux projets « Réussite pour tous » des lycées. La loi Sapin de 2014 en fait une **nouvelle compétence régionale** pour la coordination et la mise en place des actions adressées aux « décrochés » ; il s'agit de permettre le retour en formation et l'accès à la qualification, en mobilisant tous les dispositifs de rescolarisation, de formation professionnelle et d'accès à l'apprentissage à l'instar des protocoles de sécurisation des parcours expérimentés dans 4 territoires franciliens auprès de 4 plates formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).



Le lien fort entre insertion et niveau de formation n'exclut pas que **certaines formations procurent un bon taux d'emploi dès le niveau V**. Sur l'ensemble des 3 dernières enquêtes, 62 % des jeunes issus de la spécialité *Travail social* sont en emploi. Les formations du *Transport-manutention-magasinage*, de la *Coiffure-esthétique*, des *Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales* procurent des débouchés dès le niveau V pour plus de 4 jeunes sur 10. D'autres spécialités, en revanche, offrent peu de débouchés avant le niveau baccalauréat ou post-bac : *Moteurs et mécanique auto*, *Energie génie climatique*, *Commerce*...

IVA 2011-2012-2013 : part des jeunes de niveau V en emploi selon la spécialité
(Moyenne sur 3 ans)

Des emplois stables plus fréquents pour les niveaux de diplôme les plus élevés

Plus de 4 jeunes en emploi sur 10 ont signé un contrat stable et près de 6 sur 10 un autre type de contrat.

La part d'emplois stables varie assez peu d'un niveau de formation à l'autre cependant au niveau III, la qualité de l'emploi est plus forte : 44% d'emplois stables en BTS, moins de 40% en niveaux IV et V.

Les sources utilisées

Données scolaires :

Concernant les données de constat : source Éducation nationale, système d'information SCOLARITE, Bases Élèves Académiques et notamment les enquêtes 16-17-18, effectifs d'élèves du second degré, des classes préparatoires aux grandes écoles et des sections de techniciens – au 9 septembre 2014.

Concernant l'origine scolaire et le genre : les données ne concernent pas les jeunes formés dans les lycées agricoles. L'origine scolaire est calculée hors redoublants dans le même diplôme.

Concernant les données sociales de la page 5, elles sont décrites à partir des regroupements opérés par l'Éducation nationale : « Défavorisée » = ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle ; renommée en « ouvriers » ; « Moyenne » = agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ; renommée en « employés/commerçants » ; « Favorisée B » = professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et professions intermédiaires ; renommée « intermédiaires » et « Favorisée A » = chefs d'entreprises de 10 salariés ou +, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ; renommée « cadres supérieurs ».

Concernant l'insertion : les données s'appuient sur l'« Enquête d'insertion des lycéens en Ile-de-France », réalisée par les académies de Créteil, Paris et Versailles et par la direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt avec le concours de la Région Ile-de-France. Cette enquête porte sur la situation au 1er février des jeunes ayant quitté la formation initiale après être sortis de classe professionnelle ou technologique terminale l'année précédente. En Ile-de-France dans le cadre d'une convention de partenariat, les lycées interrogent l'ensemble des anciens lycéens de classe terminale et de 1ère année de CAP ou BEP ou BAC PRO ; la Région prend en charge depuis plusieurs années une relance téléphonique ce qui a permis d'améliorer le taux de réponse (63%) et de fiabiliser ses résultats. Les données d'insertion de la voie technologique sont exclues du champ de ce panorama : les résultats ne coïncident donc pas en totalité avec la synthèse 2013 de « L'insertion des lycéens dans la vie active », publié en 2014.

Données sur l'apprentissage :

Source Région Ile-de-France : GLORIA : système d'information dédié au pilotage de l'apprentissage à la Région IDF - au 15 janvier 2015.

INDICATEURS PAR NIVEAU DE FORMATION

Offre de Formation - Année Scolaire 2014/15	Niv V	Niv IV	Niv III	Niv II	Niv I	Ensemble
Principaux diplomes	CAP	BAC PRO	BTS	DCG	DSAA	----
Nombre de lycées (y-c EREA) - Année Scolaire 2014/15	249	358	294	23	6	503
Nombre de lycéens - Année Scolaire 2014/15	17782	94371	41027	1674	431	155285
Nombre de lycéens - Année Scolaire 2013/14	17851	95876	40781	1731	397	156636
Nombre de lycéens - Année Scolaire 2012/13	17892	94501	40593	1858	183	155027
Nombre de lycéens - Année Scolaire 2011/12	22626	96618	39478	2028		160750
Nombre de lycéens - Année Scolaire 2010/11	27903	94123	38937	1972		162935
Nombre de lycéens - Année Scolaire 2009/10	43248	76872	38467	2007		160594
Domaines de la Production	9401	33866	12250		431	55948
<i>soit</i>	<i>52,9%</i>	<i>35,9%</i>	<i>29,9%</i>		<i>100,0%</i>	<i>36,0%</i>
Domaines des Services	8264	60062	28432	1590		98348
<i>soit</i>	<i>46,5%</i>	<i>63,6%</i>	<i>69,3%</i>	<i>95,0%</i>		<i>63,3%</i>
Autres Domaines	117	443	345	84		989
<i>soit</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,8%</i>	<i>5,0%</i>		<i>0,6%</i>
Ensemble des domaines de formation (2014/15)	17782	94371	41027	1674	431	155285
Nombre d'apprentis sur sites lycées - Année Scolaire 2014/15	2591	3288	4313	713	405	11310
Domaines de la Production	1812	2407	1741	186	92	6238
<i>soit</i>	<i>69,9%</i>	<i>73,2%</i>	<i>40,4%</i>	<i>26,1%</i>	<i>22,7%</i>	<i>55,2%</i>
Domaines des Services	779	881	2572	527	313	5072
<i>soit</i>	<i>30,1%</i>	<i>26,8%</i>	<i>59,6%</i>	<i>73,9%</i>	<i>77,3%</i>	<i>44,8%</i>
Lycéens - Année Scolaire 2014/15	Niv V	Niv IV	Niv III	Niv II	Niv I	Ensemble
Taux de féminisation						
Dans le domaine de la production	18,2%	11,6%	26,6%	0,0%	74,2%	16,5%
Dans le domaine des services	67,3%	61,0%	61,2%	47,6%	0,0%	61,4%
Âge moyen	17 ans 1 mois	16 ans 10 mois	19 ans 8 mois	19 ans 12 mois	21 ans 1 mois	17 ans 8 mois
Répartition par catégories sociales						
Très favorisé	6,8%	11,2%	21,7%	31,5%	49,0%	13,8%
Favorisé	9,0%	11,9%	13,0%	10,0%	15,1%	11,9%
Moyen	30,5%	34,7%	29,1%	26,9%	20,6%	32,6%
Défavorisé	44,7%	38,0%	30,0%	24,6%	12,1%	36,4%
Inconnu	9,0%	4,1%	6,3%	6,9%	3,2%	5,3%
Lycées - Année Scolaire 2014/15	Niv V	Niv IV	Niv III	Niv II	Niv I	Ensemble
Nombre d'établissements publics dispensant						
en scolaire	217	290	245	16	6	409
en apprentissage	50	52	74	8	3	127
Nombre d'établissements privés sous contrat dispensant						
en scolaire	32	68	49	7		94
en apprentissage	20	24	32	9	7	48
Insertion Professionnelle (2013)	Niv V	Niv IV	Niv III	Niv II	Niv I	Ensemble*
Part de sortants en emploi (à 7 mois)	30%	43%	62%	69%		42%

* y compris les sortants du niveau Vbis



Région Île-de-France

Unité Lycées
35, boulevard des Invalides - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

